

# Nouveau dispositif de réservation des repas, de la garderie, des TAP et des inscriptions scolaires



**PAU** Béarn  
Pyénées  
Communauté d'Agglomération



# Nouveau dispositif de réservation de la restauration, des garderies, des TAP et des inscriptions scolaires

---

La commune de Ousse met en place un nouveau dispositif de réservation des repas, des garderies, des TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) et des inscriptions scolaires sur <http://www.ousse.fr>

## Les nouveautés

1/ A partir du vendredi 14 avril 2017 : les enfants ne badgeront plus le matin

2/ A partir du mercredi 21 avril 2017 :

- Vous réserverez en ligne les repas et les garderies à l'année ou ponctuellement
- Un délai de 3 jours d'école devra être respecté pour réserver les repas, les modifier ou les annuler
- Un délai de 24H (la veille pour le lendemain) devra être respecté pour réserver les garderies, les modifier ou les annuler
- Pour les TAP, ce dispositif entrera en vigueur courant juin.

**Votre enfant doit donc être inscrit au plus tard :**

- le mercredi 26 avril avant 9h pour le repas du mardi 2 mai 2017
- le lundi 1<sup>er</sup> mai pour la garderie du 2 mai 2017

# Nouveau dispositif de réservation de la restauration, des garderies, des TAP et des inscriptions scolaires

---

## Planning :

- **14 avril** : vos enfants ne badgent pas
- **20-21 avril** : vous recevez un courrier de la mairie avec les identifiants et mots de passe pour vous connecter sur votre compte, à partir du site internet de la commune [www.ousse.fr](http://www.ousse.fr)
- **21 avril : ouverture de l'accès à vos démarches en ligne**  
→ **important** de vous connecter au téléservice « modification/annulation des jours de présence aux repas, à la garderie et aux TAP » pour vous assurer que vos enfants sont bien inscrits (ou pas) à la restauration et à la garderie
- **26 avril avant 9h** : date limite pour réserver en ligne la restauration de votre enfant pour le mardi 2 mai !
- **1<sup>er</sup> mai** : date limite pour réserver en ligne la garderie de votre enfant pour le mardi 2 mai !

# Comment faire vos démarches en ligne ?

Connectez sur le site internet de la Commune de Ousse, puis cliquez sur **Mes Démarches en ligne** :

<http://www.ousse.fr>

**Bienvenue sur le site de la Mairie de Ousse**

- Accueil
- Le village
- Municipalité
- Vie culturelle
- Vie Scolaire
- Urbanisme
- Vie Associative
- Vie Pratique
- Liens Utiles
- Contact

**Accueil**

## Information aux parents d'élèves

Mise en place d'un nouvel outil pour les services périscolaires.

Réunion publique d'information le jeudi 13 avril à 18h30 au foyer municipal.

Plus d'informations [ici](#).

## Carte Nationale d'Identité

**NOUVELLE MODALITES A PARTIR DU 15 MARS 2017**

A compter du 15 mars 2017, la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) sera basée sur un dispositif de recueil de données biométriques.

La délivrance des CNI bénéficiera de tous les contrôles automatisés proposés pour les titres électroniques sécurisés.

Seules les mairies déjà équipées pour la délivrance des passeports biométriques pourront traiter les demandes de CNI de toutes les communes du

Recherche

Recherche OK

Facebook

À la Une

Vos démarches

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA POSTE SOLUTIONS PUBLIQUES

Image non définitive

# Comment faire vos démarches en ligne ?

Connectez-vous à votre Compte Citoyen, avec l'identifiant et le mot de passe reçus dans le courrier de la mairie :



## Identifiez-vous

Si vous disposez déjà d'un compte, connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été fournis.

SE CONNECTER

— ou —



S'identifier avec  
FranceConnect

## Pourquoi créer votre compte ?

En créant votre compte, vous simplifierez vos démarches, accéderez à l'historique de vos demandes et bénéficierez d'un coffre-fort numérique permettant de stocker les pièces justificatives nécessaires.

CRÉER UN COMPTE

[Conditions générales d'utilisation](#)

# Comment faire vos démarches en ligne ?

Vous êtes alors dans votre compte citoyen :



Commune  
d'Ousse



 Accueil

Eric NORMAND

Votre organisme : Ousse

 Déconnecter

 Vos démarches

Bienvenue sur votre compte.

 Historique de vos demandes

Aucune demande en cours

 Mon espace famille

 Votre profil

 Mot de passe



PAU Béarn  
Pyrénées  
Communauté d'Agglomération



# Comment faire vos démarches en ligne ?

- ❖ **Pour aller dans votre espace famille, voici la démarche à suivre la 1ere fois et uniquement cette première fois :**
  - Cliquez sur « Mon espace famille »
  - Complétez le Numéro d'Identifiant Famille et le mot de passe donnés dans le courrier de la mairie.
  - Acceptez de lier votre compte citoyen et votre espace famille en cochant la case prévue
  - Cliquez sur le bouton SE CONNECTER

**PAU** Béarn  
Pyénées  
Communauté d'Agglomération



Commune  
d'Ousse

LA POSTE  
localeo



Accueil

Eric NORMAND

Votre organisme : Ousse

Vos démarches

Mon espace famille

Déconnecter

Historique de vos demandes

Mon espace famille

Votre profil



Ajouter une liaison à mon espace

Numero d'identifiant famille \*

Mot de passe \*

SE CONNECTER

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Liberté,  
j'accepte de lier mon compte citoyen à mon espace famille



**PAU** Béarn  
Pyénées  
Communauté d'Agglomération

LA POSTE  
SOLUTIONS PUBLIQUES

# Comment faire vos démarches en ligne ?

❖ Vous êtes alors dans votre Espace Famille.

**PAU** Béarn  
Pyénées  
Communauté d'Agglomération



**Commune  
d'Ousse**

LA POSTE  
**localeo**



🏠 Accueil

📄 Vos démarches

📁 Historique de vos demandes

👤 Mon espace famille

📄 Votre profil

🔑 Mot de passe

Eric NORMAND

Votre organisme : Ousse

**Mon espace famille**

🚪 Déconnecter

liason effectuée !

👤 Informations personnelles

Compte n°4922

Supprimer cette liaison

Responsable de l'espace famille :

Paul NOUVEL-ARRIVANT

Afficher les infos

Enfants :

Léo NOUVEL-ARRIVANT

Afficher les infos

📅 Activités de vos enfants

**Léo NOUVEL-ARRIVANT**

• Restauration scolaire enfant

Afficher le planning

📄 Règlements des prestations

Paul NOUVEL-ARRIVANT

LA POSTE  
SOLUTIONS PUBLIQUES

Afficher l'historique des paiements

# Comment faire vos démarches en ligne ?

Dans le menu « Vos Démarches » vous disposez de plusieurs fonctionnalités :

- pré-inscription scolaire,
- inscription aux repas, à la garderie et aux TAP,
- modification/annulation des jours de présence aux repas, à la garderie et aux TAP.

Vous choisissez le téléservice correspondant à votre demande.



The screenshot shows the website's navigation menu on the left. The menu items are: Accueil, Vos démarches (circled in red), Historique de vos demandes, Mon espace famille, Votre profil, and Mot de passe. The main header area displays the user's name 'Eric NORMAND' and a dropdown menu for 'Votre organisme : Ousse'. A 'Déconnecter' button is located in the top right corner. Below the header, the page title is 'Vos démarches en ligne'. The main content area is titled 'Service Education et Scolarité' and contains a list of services:

- Inscription aux repas, à la garderie et aux TAP
- Modification et Annulation des jours de présence aux repas, à la garderie et aux TAP
- Pré-inscription scolaire

# Comment inscrire votre enfant à la restauration ?

Par exemple, pour inscrire votre enfant à la restauration : vous sélectionnez l'enfant concerné parmi la liste des enfants de votre famille, puis vous complétez le formulaire d'inscription à l'activité en cochant les jours de restauration souhaités.

Accueil

Eric NORMAND

Votre organisme : Ousse

Deconnecter

Vos démarches

Historique de vos demandes

Mon espace famille

Votre profil

Mot de passe

## Inscription aux repas, à la garderie et aux TAP

Civilité	Monsieur	Nom	NORMAND
Nom d'usage		Raison sociale	
Prénom	Eric	Adresse e-mail	eric.normand@docapost.fr
Téléphone fixe	0155769912	Téléphone mobile	0662429912
Ville	PAU 64000	Rue	PLACE ROYALE
Numéro de la rue *	2	Complément d'adresse	

Préférences de notification

par sms  par e-mail

Objet : Inscription aux repas, à la garderie et aux TAP

Choix de l'enfant (\*):

Léo NOUVEL-ARRIVANT

LA POSTE SOLUTIONS PUBLIQUES

# Comment inscrire votre enfant à la restauration ? Fréquentation régulière

---

Objet Inscription aux repas, à la garderie et aux TAP

Choix de l'enfant (\*):



Choix de l'année scolaire (\*): 2016-2017 ▼

Restauration scolaire enfant 1 Repas standard ▼

## Restauration scolaire enfant

Date de début de l'activité souhaitée (\*): 13/04/2017 (impossible avant le 13/04/2017)

- Fréquentation régulière
- Fréquentation irrégulière

### Jour de la semaine

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

**Vous cochez les jours auxquels  
votre enfant prend ses repas.**

Envoyer >>

# Comment inscrire votre enfant à la restauration ? Fréquentation irrégulière

Objet

Inscription aux repas, à la garderie et aux TAP

Choix de l'enfant (\*):



Choix de l'année scolaire (\*): 2016-2017 ▾

Restauration enfant 1 Repas standard ▾

## Restauration enfant

Date de début de l'activité souhaitée (\*): 06/04/2017 (impossible avant le 06/04/2017)

- Fréquentation régulière
- Fréquentation irrégulière

Envoyer >>

Vous utiliserez le téléservice « Modification/annulation des jours de présence aux repas, à la garderie et aux TAP » pour choisir les jours ponctuels où votre enfant mangera à l'école (en respectant le délais de réservation de 3 jours d'école).

# Comment choisir/modifier/annuler les réservations de repas ?

- ❖ Avec le téléservice « Modification/annulation des jours de présence à la restauration, à la garderie et aux TAP », vous pouvez modifier ou annuler les jours où votre enfant sera présent ou absent.
- ❖ Les dates de modification de présence sont rappelées dans un tableau récapitulatif avant validation.

Objet

Choix de l'enfant (\*):



Restauration scolaire enfant ▼

avril 2017							mai 2017							juin 2017						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30		

En vert : les jours enregistrés pour votre enfant. En orange : les jours enregistrés qui ne peuvent être annulés

Dates Ajoutées :

# Comment suivre vos demandes ?

- ❖ La demande est transmise à la mairie. Vous recevez un accusé de réception par mail.
- ❖ Pour une demande qui nécessite une validation par la mairie (par ex, une pré-inscription scolaire), vous pouvez suivre en temps réel le traitement de votre demande dans votre compte.

Accueil

Eric DUPONT

Votre organisme : Demoville

Déconnecter

## Historique de vos demandes

Canal	Statut	Date	Thème & téléservice	Voir
 Web	Inscrit	21/02/2017	Enfance et Jeunesse Préinscription scolaire	

## Délai à respecter pour la réservation de la restauration : 3 jours d'école

---

Il est recommandé d'effectuer vos réservations de restauration à l'année pour plus de simplicité, avec la possibilité de pouvoir les modifier sous un délai de 3 jours d'école (72h, samedis, dimanches et jours fériés exclus).

### **Le délai de 3 jours d'école doit être respecté pour :**

- Toutes les réservations, notamment occasionnelles
- Toute modification d'une réservation
- Toute annulation d'une réservation

Mon enfant déjeune à l'école	Je réserve <u>avant 9h</u>
Le lundi	Jusqu'au mercredi précédent
Le mardi	Jusqu'au jeudi précédent
Le jeudi	Jusqu'au lundi précédent
Le vendredi	Jusqu'au mardi précédent

## En résumé : si votre enfant est déjà scolarisé à l'école de Ousse

---

- 20-21 avril : vous recevez un courrier de la mairie avec les identifiants et mots de passe pour vous connecter sur votre compte, à partir du site internet de la commune.
- A partir du 21 avril : Vous vous connectez sur le site de la mairie <http://www.ousse.fr>
- Vous cliquez sur « Mes démarches en ligne »
- Vous saisissez l'identifiant et mot de passe de votre compte citoyen
- Vous allez dans « Mon espace famille » : il vous est demandé de saisir votre numéro d'identifiant famille et le mot de passe famille (uniquement lors de la toute première connexion) et d'accepter de lier votre compte citoyen et votre espace famille
- Vous allez dans « mes démarches » et vous choisissez le téléservice correspondant à votre besoin

# Contacts pour plus d'information

---

## Contacts pour plus d'information

Mairie de Ousse exclusivement

Téléphone : 05 59 81 74 24

